

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	F O R D (USA)	Continental Mark VI / 0.900	CH 0281 04
Constructeur	FORD MOTOR COMPANY LINCOLN-MERCURY-DIVISION Dearborn, Michigan (USA)		
Identification	"0.900" devant le No du châssis (1er chiffre = millésime 1980 / 5ème chiffre = type du moteur) "CH 0281 04" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constructeur	à gauche, dans la porte avant		
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise		
Identification du moteur	"G" à l'avant, en haut sur le boîtier du thermostat, à côté du distributeur d'allumage (importateur)		
Importateur principal	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) SA., Kurvenstrasse 35, 8021 Zurich		
Véhicule homologué	0Y90G 611 853		

Châssis			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique	assistance hydraulique	
Transmission	boîte automatique		
Nombre de vitesses	4	Entraînement	sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne avec assistance par dépression, sur toutes les roues limiteur sur les roues arrière		
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR (pédale)		
Contrôle 2 circuits	par différence de pression, lampe-témoin combinée		

Carrosserie	limousine		
Nombre de portes	4	Indic. vitesse	km/h
Ceintures sécurité	orig. FORD USA	Rétroviseurs	intérieur / gauche / <del>droite</del>
Cala	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	1. 6 av. 3	centre	ar. 3
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur	1985	Empattements	2979
Largeur	1420	Essieu double	av ar
Hauteur	1420	Voie	av 1580 ar 1575
Porte à faux	lat. 1166	Voies	av ar
	av 1420	Braquage	g 12300 d 12400
Distance volant - vers l'avant du véhicule			

Moteur	F O R D		
Marque	F O R D	Type	0
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidissement	eau	Course	8
Alésage	101,6	Nombre cylindres	88,9
Cylindrée	5763	CV-impôt	29,35
Puissance en kW	102	à t/min	3600
SAB-net CV	139		
Bruit à proximité	83	dB/A à t/min	2700 *
Silencieux	2= 550x280x110 / 360 x ø 90		
Mesure des gaz	ECE-15/03; 0,5 % CO à 810 t/min **		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1080	820	1900
Charge utile	150	270	420
Poids total	1230	1090	2320
Garantie fabr.	2515		
Dimens. pneus	GR 78 - 15	GR 78 - 15	(Variantes
Ply/bars	- / 2,25	- / 2,25	voir
Charge	1360	1360	remarques)
pour V max	180	180	
jantes	6 J x 15 acier ou 6 1/2 J x 15 acier +)		
Garantie poids remorquable avec frein	1500		
Garantie poids remorquable sans frein	930		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	1500		
Vitesse maximale selon le constructeur	173 km/h		
Vitesse maximale testée	km/h		

Équipement §)		Indications pour le permis de circulation	
Feux de route	HCR H4 (E)	Genre du véhicule	Voiture de tourisme
Feux de croisement	HCR H4 (E)	Marque et type	F O R D (USA) Continental Mark VI
Feux de position	SAE IP-80CL	Homologation	
Feux rouges	SAE (2)I(2)S(2)T-BOMK	N°	CH 0281 04
Feux stop	SAE (2)I(2)S(2)T-BOMK	Carrosserie	limousine
Clignoteurs	av 1 (E) ar voir feux rouges	Places	total 6 avant 3
Catadioptrés	av oui ar SAE-A	Poids à vide	1900
Feux de gabarit	av oui ar	Charge utile	-
Feux complémentaires	HR (E)	Poids total	2515
Eclairage plaque	1/ séparé	Carburant	B
Essuie-glace	2/ balais	CV-impôt	29,35
Avertisseurs	2/ MOTORCRAFT H1 / Lo ou Ford H1 / Lo ou d'autres modèles homologués	Cylindrée	5763

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

\*) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A3, IA 2,73 = 75,5 dB/A

\*\* Mesure des gaz: la marque d'homologation se trouve dans la porte gauche avant, près de la plaquette du constructeur.

+) Jantes: 6 J x 15 ou 6 1/2 J x 15 alliage léger FORD voies inchangées.

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les ampoules d'origine orange dans les feux de position sont remplacées par des blanches de 21/5 W; (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- les clignoteurs AV, blancs dans les feux de position, sont débranchés et remplacés par des 1 (E) sur les tôles des pare-chocs;
- les catadioptrés d'origine sont placés sur le couvercle du coffre; 2 complémentaires SAE-A doivent être montés sur le pare-chocs;
- ampoules arrière: en option celles d'origine 1157 ou des 21/5 W;
- les feux de virage AV-latéraux doivent être débranchés;
- l'emblème de la marque sur le capot est admis;
- parties dangereuses: les parties des ailes avant tombant à angle de droit sur les feux de position (vue depuis le côté) doivent être arrondies; les arêtes avant des feux de position doivent être arrondies (rayon minimum 2,5 mm).

Lieu et date de l'homologation Rothrist, 21.11.79.

Service fédéral d'homologation